

Communiqué de presse

Convention de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest, la Banque des Territoires et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP)

Le Port, le 27 avril 2023

La communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO) s'engage dans un partenariat avec le FIPHFP pour la période 2023-2026. En tant qu'employeur, le TCO veut mener une politique générale et pérenne en matière de handicap.

Mireille Morel Coianiz, vice-présidente du TCO, élue déléguée aux ressources humaines et Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires, se sont accordées sur les modalités de la convention de partenariat pour soutenir l'inclusion de personnes en situation de handicap à La Réunion, en présence de Nicolas Blanc, directeur régional Réunion-Océan Indien de la Banque des Territoires et Laure Ben Moussi, directrice territoriale handicap du FIPHFP.

Dotée d'une enveloppe de 294 928 €, la convention est co-financée par le TCO à hauteur de 112 308 € et le FIPHFP à hauteur de 182 620 €.

Ce partenariat permet d'accompagner l'employeur dans la mise en œuvre de sa politique RH autour de 6 axes :

- le recrutement des travailleurs en situation de handicap ;
- le reclassement et la reconversion professionnels ;
- le maintien dans/en l'emploi ;
- la formation des agents et des tuteurs en relation avec les travailleurs handicapés ;
- la communication, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux problématiques du handicap pour lever les préjugés et les stéréotypes ;
- l'accessibilité numérique.

En 2022, le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap au TCO était de 4,24%. Sur 283 agents, 12 sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH). Le nombre de bénéficiaires est en constante augmentation depuis 2019. Les actions réalisées en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ainsi que les efforts constants en matière de recrutement ont contribué à l'accroissement du taux d'emploi.

Le projet de convention de partenariat marque cette volonté de poursuivre les efforts. Le TCO s'est ainsi fixé comme objectif d'atteindre un taux d'emploi de bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 6,28 % au terme de la mise en œuvre de la convention, d'ici trois ans.

Au niveau régional, la Banque des Territoires, véritable appui du FIPHFP¹, intervient au plus près des territoires et des employeurs.

Mireille Morel Coianiz, vice-présidente du TCO : « *Des efforts ont été accomplis au TCO, même s'il reste encore beaucoup à faire. Au-delà des chiffres, il est avant tout essentiel de lutter contre toutes les formes de discrimination et en particulier vis-à-vis des personnes en situation de handicap. A travers ce partenariat, des*

¹ Le FIPHFP est géré administrativement par la Caisse des Dépôts.

actions se déclineront au sein de notre établissement permettant de recruter, d'intégrer et de maintenir dans leur emploi des agents porteurs d'un handicap. Il est essentiel que les managers et l'ensemble des agents soient formés afin de mieux prendre en compte et de changer le regard sur ces situations particulières de handicap ».

Gisèle Rossat-Mignod, directrice du réseau de la Banque des Territoires souligne : « Le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle constituent des enjeux sociétaux forts, dans un contexte structurel de vieillissement de la population active, d'allongement de la vie au travail et de progression des maladies chroniques. Les employeurs publics en signant une convention avec le FIPHFP montrent leur volonté de s'impliquer pour contribuer à relever ces défis d'ampleur. Le TCO s'engage ainsi à construire une société plus inclusive en développant le recrutement de personnes en situation de handicap et en maintenant en emploi des agents dont l'état de santé pourrait compromettre une insertion professionnelle durable. C'est une initiative exemplaire qui rejoint la stratégie de la Banque des Territoires en matière de cohésion sociale et territoriale. »

A propos du Territoire de la Côte Ouest

Créé en 2002, le Territoire de la Côte Ouest regroupe 5 communes de l'Ouest (La possession, le port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu). Il compte aujourd'hui 214 494 habitants et 378 agents. Les compétences du TCO n'ont cessé de s'étoffer au fil des ans avec les transferts de compétence en faveur des EPCI. La communauté d'agglomération est aujourd'hui, entre autres, responsable de la gestion des déchets, de l'aménagement du territoire, de la gestion de certaines zones d'activité économiques, de la gestion de la mobilité sur son bassin de vie, des services d'eau et d'assainissement.

www.tco.re /     

A propos du FIPHFP

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,45 % en 2022.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L'établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

TCO Hélène Cheynet – helene.cheynet@tco.re – 0692 23 59 89

FIPHFP – Fanny Auverny – fauverny@image7.fr - 06 07 18 59 42

Banque des Territoires Réunion-Océan Indien – Groupe Caisse des Dépôts

Dorothée Logeais – dorothee.logeais@caissedesdepots.fr – 06 92 39 34 85

 @BdT_DR